

# Transmettre les fermes au lieu de les disperser

«Croître ou disparaître» est le crédo général de la mutation structurelle. Pourtant même les petites fermes sans succession familiale peuvent se maintenir puisque de nombreux jeunes gens sans domaine agricole voient leur avenir dans l'agriculture. L'important est alors de réfléchir assez tôt à la question et d'avoir un peu de patience dans la recherche d'une succession ou d'une ferme adéquate.

La succession paysanne est en pleine mutation en Suisse. Les temps où il allait de soi que le fils reprenne le domaine sont révolus. Le thème de la succession extrafamiliale est de plus en plus actuel pour les familles paysannes. La station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon a étudié les différents aspects de la succession agricole. Elle montre dans son rapport n° 681 que la probabilité d'une reprise de la ferme à l'intérieur de la famille augmente proportionnellement au nombre de fils des familles paysannes. Selon ce rapport d'Agroscope, les domaines de plus de 30 hectares sont aussi plus souvent transmis à des membres de la famille.

## Successions agricoles: Nouvelles offres de conseils

«Il est important qu'une ferme offre une existence à celui qui veut la reprendre», dit Jakob Vogler de la nouvelle plateforme de courtage «[www.hofnachfolge.ch](http://www.hofnachfolge.ch)» créée par la «Stiftung zur Erhaltung bäuerlicher Familienbetriebe» (fondation pour le maintien des entreprises paysannes familiales) dont le secrétariat est assumé par Agrofutura. «La question de l'existence qu'offre ou non une ferme ne dépend pas seulement de sa grandeur», fait remarquer Séverine Curiger de l'Association des petits paysans, où on est aussi en train de réfléchir à la succession paysanne extrafamiliale. Elle a récemment créé un point de contact pour cela.

La législation et la politique agricoles compliquent les successions agricoles

extrafamiliales, car le crédo général est «croître ou disparaître». Et les disparitions se décident souvent lors d'un changement de génération. Et l'environnement social exerce aussi souvent une certaine pression pour céder les terres à des voisins pour qu'ils puissent croître. La décision de savoir si un domaine agricole peut être morcelé pour être vendu ou s'il doit être vendu d'un tenant appartient aux autorités cantonales. Le fait que le domaine en question puisse ou non assurer l'existence d'une famille est ici décisif. «Les autorités cantonales ont des pratiques très différentes en la matière», sait d'expérience Curiger. «L'Association pour les petits paysans exige donc par voie politique une amélioration de la transparence de l'application cantonale.» Et Jakob Vogler, de la fondation pour le maintien des entreprises paysannes familiales, est d'avis que «la grandeur d'un domaine ne fait pas tout, l'engagement, les bonnes idées, l'esprit d'entreprise, la localisation et l'exploitant sont aussi décisifs pour rendre une décision pour l'avenir d'une ferme.»

## Changement de paradigme nécessaire

Plus de 1100 exploitations agricoles ont disparu en moyenne chaque année entre 2000 et 2012 en Suisse. Un travail de sensibilisation est nécessaire pour que les domaines puissent se maintenir et trouver des repreneurs même en dehors des familles, pense Curiger. «Mais pas seulement dans les familles paysannes, aussi et même surtout dans les services de

conseils agricoles.» Christian Butscher, le directeur de Demeter Suisse, est du même avis, et c'est bien pour cela que Demeter a formé un groupe de travail qui planche sur la remise des domaines agricoles en se préoccupant aussi des aspects humains et avant tout des problèmes de prévoyance vieillesse et de désendettement des familles paysannes. «Nous sommes en train de rédiger un guide et de compléter notre site internet avec des pages sur ce thème.»

«Remettre un domaine agricole est un processus», explique Vogler, «donc il est important d'y réfléchir quelques années avant le moment fatidique.» Cinq ans ne sont pas de trop pour trouver un successeur, s'informer, discuter avec la famille, précise encore Curiger. Et Butscher de compléter: «Quant à la prévoyance vieillesse, qui est la plupart du temps étroitement liée à la remise d'un domaine agricole, il vaudrait mieux s'en préoccuper 20 ans à l'avance.»

## Prévoyance vieillesse liée à la succession agricole

D'après Butscher, les investissements faits dans la ferme et dans un deuxième ou troisième pilier ainsi que leur déclaration aux impôts jouent un rôle important et même central dans la vente d'une ferme. Il y a beaucoup de paysans qui n'ont investi leur capital que dans la ferme. C'est un risque, car personne ne peut garantir que cet argent, d'une valeur supposée, sera vraiment disponible à l'âge de la retraite. Sans compter que les situations de ce genre font monter les prix, ce qui rend les reprises plus difficiles puisque les repreneurs sont en général des jeunes gens qui n'ont le plus souvent pas beaucoup de fonds propres. Demeter va donc plus loin: «Nous voulons thématiser l'importance que la prévoyance vieillesse représente pour les familles paysannes dans le contexte des remises et reprises de domaines agricoles», explique Butscher.

### Autres informations sur les remises et reprises extrafamiliales de domaines agricoles

- «Check-list pour les exploitations sans succession» (Agridea)
- [www.hofnachfolge.ch](http://www.hofnachfolge.ch)
- [www.kleinbauern.ch](http://www.kleinbauern.ch) > Themen > Anlaufstelle Hofübergabe
- [www.demeter.ch](http://www.demeter.ch)

psh



Remettre une ferme est un processus qui doit être planifié longtemps à l'avance car la prévoyance vieillesse en fait très souvent partie.

Demeter aimerait aussi créer de meilleures conditions pour ceux qui reprennent une ferme. L'idée est ici celle du rachat facultatif des terres: L'achat du terrain agricole pourrait être assumé par une fondation qui le mettrait à disposition des agriculteurs pour les soulager financièrement.

La plateforme de courtage hofnachfolge.ch de la Stiftung zur Erhaltung bäuerlicher Familienbetriebe met l'accent sur le conseil fourni à la génération qui se retire. Lors d'un entretien personnel gratuit, Vogler répond aux questions juridiques et financières de ceux qui pensent remettre leur ferme et leur explique les différentes possibilités de succession extrafamiliale. À part la vente, il y a aussi différentes possibilités de location ou d'engagement d'un chef d'exploit-

tation avec une option sur la reprise du domaine.

### Définir clairement les souhaits et les attentes

Vogler conseille ainsi les personnes qui ont envie de reprendre un domaine: «En plus d'avoir de solides connaissances agricoles et d'estimer le financement de manière réaliste, ceux qui cherchent une ferme doivent savoir clairement ce qu'ils veulent et ne veulent pas.» Cela est valable pour la région, la grandeur du domaine, les branches de production, l'habitation, le mode de vie et la proximité avec la génération qui se retire, mais aussi pour la volonté de continuer de gérer la ferme dans le même esprit que le prédécesseur.

Petra Schwinghammer

### Financement par «crowdfunding»?

Jürg Wirth de Lavin GR sort des sentiers battus pour financer la reprise de la ferme. En effet, pour acheter la ferme qu'il loue depuis huit ans, il essaie de trouver 50 000 francs par «crowdfunding», c.-à-d. l'accumulation de petits dons faits par le public. spu

[www.wemakeit.ch/projects/agrikultur-in-lavin](http://www.wemakeit.ch/projects/agrikultur-in-lavin)





Photo: Kurt Graf

La remise des domaines agricoles ne fonctionne pas seulement à l'intérieur d'une famille.

## «On avait des atomes crochus»

Rahel Kilchsperger et David Rotzler ont repris en 2009 la ferme de Roland Vogel à Sonvilier JuBe. Les deux parties sont encore aujourd'hui totalement satisfaites de leur choix et de la manière dont tout s'est déroulé. Il a bien sûr fallu un peu de chance, mais cela n'avait rien d'un hasard.

**Bioactualités: Roland Vogel, quand avez-vous commencé à réfléchir à la remise de votre ferme?**

**Roland Vogel:** Je ne me suis jamais fait trop de soucis. Vu qu'aucun de nos six enfants ne voulait reprendre le domaine, j'ai commencé à chercher des successeurs potentiels en dehors de la famille environ cinq ans avant l'âge de la retraite, mais plutôt passivement: Je n'étais pas forcé de remettre à tout prix à 65 ans, et j'aurais pu continuer un moment sans paiements directs.

**Comment est-ce que vous avez fait connaissance?**

**Rahel Kilchsperger:** J'ai fait ici un stage de six mois pendant mes études d'agronomie. Et pour moi c'est vite devenu évident: Si je devais avoir un jour ma propre ferme, elle devrait être comme celle-ci. Après les études, David et moi sommes allés ensemble à l'alpage, et c'est là que nous avons pris la décision de vivre ensemble de l'agriculture. Après cet été à l'alpage, David est venu ici pour aider Roland – mais sans idées préconçues, ce qui n'a pas empêché de discuter assez vite de la question de la reprise de la ferme.

**R.V.:** En fait je n'avais pas pensé que c'est eux qui pourraient reprendre la ferme, et je ne sais plus qui, de mon ancienne stagiaire ou de mon épouse Dorothee, a eu l'idée en premier.

**Rahel Kilchsperger: «Cela aurait été un problème si Roland avait encore longtemps commenté chaque geste.»**

**Qu'est-ce qui a été décisif pour le choix resp. de la ferme et des successeurs?**

**R.V.:** Il était primordial pour moi que ça joue pour ma famille, pour ma femme et mes enfants.

**R.K.:** Nous avons organisé une rencontre avec tout le monde. Ça a été une belle soirée où nous avons vite pu voir que nous parlions tous le même langage.

**R.V.:** C'était un véritable coup de chance, on a tout de suite eu des atomes crochus. Il a aussi toujours été important pour nous que nos successeurs apprécient ce que nous avons fait et développé dans la ferme et qu'ils continuent sur cette base.

**R.K.:** Pour nous c'était exactement ce que nous cherchions: transformation du lait, polyvalence. Et nous n'avons rien changé

de fondamental depuis la reprise de la ferme.

**David Rotzler:** Il était clair pour moi que je voulais pratiquer une agriculture aussi indépendante que possible des grands acheteurs et fournisseurs. Or c'est possible avec cette ferme, l'indépendance est maximale.

**Comment cela s'est-il passé à partir du moment où on a su que c'était la bonne solution pour tout le monde?**

**R.V.:** Ils ont rapidement consulté le service cantonal de l'agriculture, qui a réglé la question du contrat pour qu'ils puissent reprendre le domaine en fermage le 1.1.2009 au moment même où j'arrivais à la retraite et pour que je puisse continuer

### Portrait du domaine

Combe d'Humbert à Sonvilier JuBe. 20 ha à 850 m d'altitude, 10 vaches RBO avec remotes, 6 porcs d'engraissement, ferme centrée sur la transformation fermière du lait et la vente directe de tous les produits, aussi des légumes, de la farine d'épeautre et du jus de pomme.

à travailler en étant leur employé.

**D.R.:** Nous n'avons cependant pu commencer à fond qu'à fin 2009. Roland a été très coulant et nous n'avons pas dû commencer avec des grosses dettes.

**R.V.:** J'ai fait un décompte tout à fait normal pour 2009, puis nous nous sommes partagé le bénéfice.

### Comment avez-vous financé la reprise de l'inventaire?

**R.K.:** Avec notre petite épargne d'étudiants et un prêt de ma grand-mère. Nous n'avons pas demandé d'aide au démarrage. Il était pour nous trop compliqué d'établir le business plan nécessaire car les modèles de calcul et les chiffres-clés ne sont pas adaptés à la vente directe.

### Et comment ça s'est passé après la reprise du domaine?

**R.V.:** La reprise s'est faite en novembre. David était déjà là depuis un moment et Rahel est venue fin octobre. J'ai alors rapidement déménagé à Bienne et suis venu à la journée.

**D.R.:** Au début assez souvent puis de moins en moins.

**R.V.:** Nous partions de toute façon avec la famille pour Noël, et la remise du domaine était ensuite terminée pour moi.

**Roland Vogel: «C'est pour moi une grande satisfaction qu'ils le fassent bien et que ça marche bien.»**

### Vous avez réussi à vous détacher facilement?

**R.V.:** Oui, heureusement sans problème. J'ai aussi remarqué après-coup que la ferme était quand même une charge assez importante pour moi.

### Et vous aviez déjà des idées pour après?

**R.V.:** Bien sûr! J'ai vite eu de nouvelles occupations. Nous avons transformé la maison de ma femme à Bienne, j'ai repris un moulin à Renan. Je suis donc devenu meunier, mais je suis aussi en train d'arrêter ça. Je n'ai heureusement pas dû pousser ça trop sérieusement et j'ai maintenant plus de temps pour moi, ce que j'apprécie beaucoup.

**R.K.:** C'est quand même presque un miracle que tout se soit passé si bien... on entend tellement parler de successions autrement difficiles!

### Quels sont les points cruciaux qui auraient pu être provoquer des difficultés?



Photo: Kurt Graf

Roland Vogel (à g.) peut se réjouir de la réussite de la succession: David Rotzler et Rahel Kilchsperger dirigent sa ferme de manière indépendante mais sur la base de ce que sa famille et lui ont construit.

**R.K.:** Cela aurait été un problème si Roland était resté encore longtemps et s'il avait sans cesse regardé par-dessus notre épaule et commenté ou critiqué chaque geste. La rapidité du passage de témoin était importante. Et je pense qu'il y aurait eu des conflits si les deux parties avaient dû habiter longtemps ensemble.

**R.V.:** C'est clair que j'aurais préféré qu'un de mes enfants reprenne la ferme, mais je dois dire après-coup que cette solution a aussi des avantages pour moi. On aurait sinon attendu de moi que je continue de prendre des responsabilités ou que je fasse des remplacements. J'ai donc plus de libertés comme ça, mais il a toujours été très important pour moi que Rahel et David puissent reprendre le domaine dans de bonnes conditions pour réussir, et c'est pour moi une grande satisfaction qu'ils le fassent bien et que ça marche bien.

**David Rotzler: «Nous savions à quoi nous attendre.»**

### Et à quoi ressemble la collaboration aujourd'hui?

**D.R.:** La collaboration est bien sûr toujours étroite à cause des relations entre bailleur et fermier, par exemple quand il faut intervenir sur les bâtiments. Et nous pouvons toujours téléphoner si nous avons une question ou un problème. Roland n'a bien sûr pas pu nous transmettre d'un jour à l'autre toute l'expérience qu'il a amassée dans la ferme, et je trouve important que ça ne se perde pas.

### Y a-t-il quand même quelque chose que vous feriez autrement?

**R.V.:** Pas de mon côté.

**R.K.:** Tout est allé très vite entre la première discussion et la signature du contrat de bail et ça m'a quand même flanqué une grosse trouille. Mais c'était peut-être aussi bien d'avoir dû se jeter à

l'eau comme ça. Et à peine étions-nous là qu'il n'y avait plus de problèmes parce que je savais que j'étais maintenant moi-même responsable que ça marche bien ou pas. Ça m'a quelque part beaucoup tranquillisée.

### Est-ce que vous envisagez d'acheter?

**R.V.:** C'est une option que nous laissons encore ouverte pour le moment.

**R.K.:** Cela nous poserait évidemment la question du financement.

**D.R.:** Roland m'a expliqué dès le début qu'on ne pouvait pas financer l'achat avec le revenu de la ferme. Mais on trouverait certainement des fonds étrangers. Personnellement et par rapport au travail de la ferme, ça ne fait pas une grande différence si on est fermiers ou propriétaires.

**R.V.:** C'est une question d'attitude. Un fermier peut gérer une ferme comme si elle lui appartenait ou l'exploiter jusqu'à la moelle. Vous avez par chance adopté la première.

**D.R.:** Ça c'est sûr. De toute façon, personne ne peut prendre sa ferme avec lui dans la tombe.

### Y a-t-il des trucs que vous aimeriez donner à ceux qui remettent ou reprennent un domaine agricole?

**R.V.:** Il faut avoir de la patience et attendre jusqu'à ce qu'on rencontre les bonnes personnes, celles avec qui on a des atomes crochus.

**D.R.:** Roland nous a amicalement fait voir sa comptabilité avant la reprise, donc nous savions à quoi nous attendre. Cela ne va pas de soi. Il était aussi important qu'il ne se mêle jamais de nos affaires après la reprise.

**R.K.:** Oui, c'était très important.

**R.V.:** De ce point de vue c'est beaucoup plus simple quand la succession se fait en dehors de la famille.

Interview: Markus Spuhler